

Atteintes aux libertés syndicales à France télévisions



La répression syndicale et la criminalisation de l'action syndicale sont-elles des méthodes de management ? Il faut le croire à France télévisions où la direction s'acharne contre des militants exemplaires. En l'espace de quelques semaines cet été, 2 délégués syndicaux de la CGT ont fait l'objet de sanctions disciplinaires pour des motifs montés de toute pièce.

Dans le premier cas **Jacques Rivière, délégué syndical de Vanves**, a reçu un avertissement pour n'avoir pas assisté à une formation à la mise en œuvre des caméras robotisées, alors que cette question fait notamment l'objet d'une expertise du CHSCT qui n'a pas rendu ses conclusions. On ne peut s'empêcher de faire le lien entre cette sanction et l'affaire survenue à l'automne 2010 au cours de laquelle Jacques Rivière avait été injustement accusé d'avoir agressé un cadre. Le conseil de discipline ayant permis de démontrer le contraire, la direction avait prudemment retiré ses sanctions.

Dans le second cas, **Alain Parent, délégué syndical de Nantes**, a lui aussi reçu un avertissement pour un e-mail adressé par erreur à des membres de la direction. Alain Parent a immédiatement rappelé le message et adressé ses excuses à qui de droit mais c'est le DRH lui-même qui s'est autorisé à diffuser le message en lui assurant une publicité inutile et néfaste.

Alain Parent est un des syndicalistes les plus populaire de France télévisions. Largement élu secrétaire du Comité d'Etablissement du Pôle Nord-Ouest, il est connu pour son combat constant pour la défense des salariés et particulièrement des personnels précaires, ce qui en fait une cible de choix pour une direction.

Ce n'est pas en installant un climat de peur et de répression que la direction assumera ses responsabilités dans la dégradation des relations sociales et la montée des risques psycho sociaux dans l'entreprise.

La CGT entend bien réagir à ces mauvais coups. Elle appelle à une journée d'action le 28 septembre, date de la tenue des conseils de discipline à Paris, avec rassemblement au Siège et différentes mobilisations. Elle demande que les sanctions soient levées.

Paris, le 13 septembre 2011

Signez la pétition : <http://www.petitions-ftv.org/>